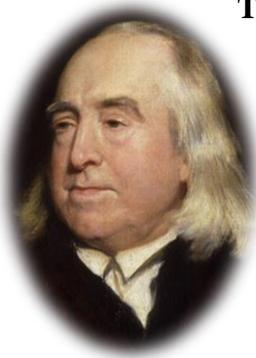


Séance 13 : quels droits pour les animaux ?



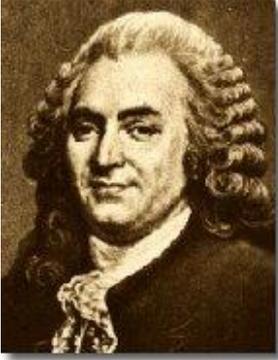
Texte 1 : Jeremy BENTHAM, *Introduction aux principes de la morale et de la législation*, 1823

[...] Mais y a-t-il une seule raison pour que nous tolérions de les torturer ? Je n'en vois aucune. Y en a-t-il une pour que nous refusions de les maltraiter ? Oui, et plusieurs. Il y eut une époque, et j'avoue avec tristesse qu'en bien des lieux ce temps n'est pas révolu, où la plus grande partie de l'espèce, sous la dénomination d'esclaves, était considérée aux yeux de la loi de la même manière que les animaux des races inférieures sont traités en Angleterre par exemple. Le jour viendra peut-être où le reste du règne animal obtiendra ces droits que seule la main de la tyrannie a pu lui refuser. Les Français ont déjà découvert que la peau foncée n'est en rien une raison pour qu'un être humain soit abandonné sans recours aux caprices d'un persécuteur. On reconnaîtra peut-être un jour que le nombre de pattes, la pilosité de la peau, ou l'extrémité de l'os sacrum sont des raisons tout aussi insuffisantes pour abandonner un être sensible à ce même sort. Et quel autre critère devrait-on prendre en considération pour tracer la ligne de démarcation ? Serait-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté du langage ? Mais un cheval parvenu à maturité, ou un chien, est incomparablement plus rationnel, et aussi plus sociable, qu'un nourrisson d'un jour, d'une semaine ou même d'un mois. Et s'il en était autrement, qu'est-ce que cela changerait ? La question n'est pas : "Peuvent-ils raisonner ?", ni "Peuvent-ils parler ?", mais bien : "Peuvent-ils souffrir ?"



Texte 2 : Elisabeth de FONTENAY, *Sans offenser le genre humain. Réflexions sur la cause animale*, 2013.

La cruauté à laquelle on pense, d'emblée, et sur laquelle tous semblent s'accorder, c'est la cruauté pure du faire ou du laisser souffrir pour le plaisir [...]. On refuse de voir que la cruauté envers les bêtes est la chose du monde la mieux partagée et la plus déniée : violence banale, quotidienne, légale, celle des atrocités non passibles de sanctions. Car, aujourd'hui, ce n'est plus seulement la mort qui constitue pour l'animal la plus atroce atteinte, mais l'emmurement de son pauvre corps, de sa pauvre vie, dans l'abstraction terrifiante de l'animalerie et de la salle d'expérimentation, ou dans l'espace concentrationnaire de l'élevage en batterie. L'amnésie constitutive de la réalité qui est celle de nos pratiques ordinaires et la cruauté quotidienne dont il s'agit dès lors portent un nom tout simple : l'indifférence. Nous ne sommes pas sanguinaires et sadiques, nous sommes indifférents, passifs, blasés, détachés, insouciantes, blindés, vaguement complices, pleins de bonne conscience humaniste et rendus tels par la collusion implacable de la culture monothéiste, de la technoscience et des impératifs économiques. Encore une fois, le fait de ne pas savoir ce que d'autres font pour nous, de ne pas être informés, loin de constituer une excuse, représente une circonstance aggravante pour les êtres doués de conscience, de remémoration, d'imagination et de responsabilité qu'à juste titre nous prétendons être.



Texte 3 : Bernard MANDEVILLE, *Fable des abeilles* (1704-1724)

J'ai souvent pensé que, sans cette tyrannie que la coutume nous impose, on ne verrait jamais des hommes qui ne sont pourtant pas méchants accepter de tuer pour leur nourriture quotidienne un si grand nombre d'animaux alors que la terre généreuse leur fournit avec abondance des aliments agréables et variés. Je sais que la raison n'excite que faiblement notre compassion, et c'est pourquoi je ne m'étonne pas que les hommes aient si peu de pitié pour ces créatures imparfaites que sont les écrevisses, les huîtres, les coques, et tous les poissons en général. Ils sont muets, leur conformation intérieure comme leur forme extérieure sont très différentes des nôtres, leur expression nous est inintelligible ; aussi n'est-il pas étrange que leur douleur n'affecte pas notre entendement, puisqu'elle ne peut l'atteindre. Car rien ne nous touche autant de pitié que des symptômes de souffrance qui frappent immédiatement nos sens, et j'ai vu des gens émus du bruit que fait un homard mis vivant à la broche qui auraient été capables de tuer avec plaisir une demi-douzaine de volailles. Mais pour des animaux aussi parfaits que les moutons ou les bœufs, chez qui le cœur, le cerveau et les nerfs diffèrent à peine des nôtres, chez qui la séparation entre les esprits et le sang, les organes des sens, et par conséquent le sentiment lui-même, sont les mêmes que chez les créatures humaines, je n'arrive pas à imaginer qu'un homme qui n'est pas endurci dans le sang et le carnage puisse les voir mourir dans les affres d'une mort violente avec indifférence.



Texte 4 : MAUPERTUIS, *Lettres*, 1753

Après ce que je viens de dire des bêtes, on ne me demandera pas, je pense, si je crois qu'il soit permis de les tourmenter : mais on s'étonnera peut-être de voir tant de gens les tourmenter sans nécessité & sans scrupule.

Dans l'Asie l'on trouve des hôpitaux fondés pour elles. Des nations entières ne vivent que de fruits, pour ne pas tuer d'animaux : on n'ose, marcher sans prendre les plus grandes précautions, de crainte d'écraser le moindre insecte. Dans notre Europe on ne voit que meurtres ; les enfants s'exercent à tuer des mouches ; dans un âge plus avancé l'on crève un cheval pour mettre un cerf aux abois.

[...]Mais il me semble qu'on a une raison plus décisive pour ne point croire permis de tuer ou de tourmenter les bêtes : il suffit de croire, comme on ne peut guère s'en empêcher, qu'elles sont capables de sentiment. Faut-il qu'une âme soit précisément celle de tel ou tel homme, ou celle d'un homme en général, pour qu'il ne faille pas l'affliger d'un sentiment douloureux ? Ceux qui raisonnaient de la sorte ne pourraient-ils pas par degrés aller jusqu'à tuer ou tourmenter sans scrupule tout ce qui ne serait pas de leurs parents ou de leurs amis ?

Si les bêtes étaient de pures machines, les tuer serait un acte moralement indifférent, mais ridicule : ce serait briser une montre.

Si elles ont, je ne dis pas une âme fort raisonnable, capable d'un grand nombre d'idées, mais le moindre sentiment ; leur causer sans nécessité de la douleur, est une cruauté & une injustice. C'est peut-être l'exemple le plus fort de ce que peuvent sur nous l'habitude & la coutume, que, dans la plupart des hommes elles aient sur cela étouffé tout remords.